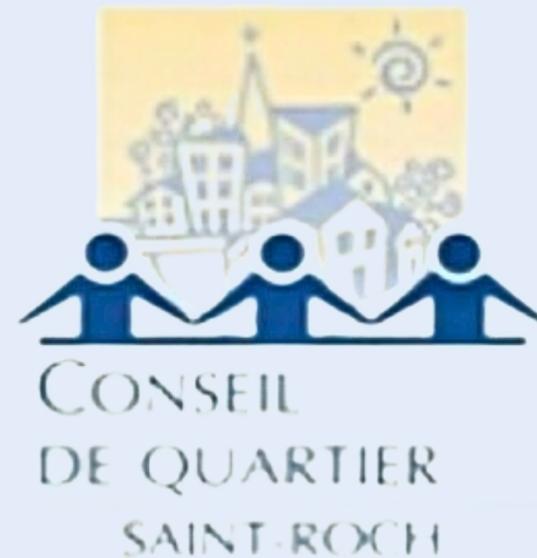


# Plan d'action 2024-2026

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE  
QUARTIER SAINT-ROCH



# Contexte

Le présent plan d'action a été élaboré à l'automne 2023. Il a été conçu à la lumière de deux principaux éléments : les consultations citoyennes à ce sujet et les compétences et intérêts des administrateur.rice.s siégeant actuellement au conseil d'administration. Ce document ne constitue donc pas une étude exhaustive des enjeux prioritaires du quartier Saint-Roch et il est probable que certains enjeux importants ne s'y retrouvent pas. En conséquence, il est fort possible qu'à la suite de demandes faites par la ville ou les résident.e.s, d'autres consultations pourraient être faites. À moins d'indications spécifiques, les échéances des actions sont en continu pour la durée du plan d'action.

# Habitat et accès au logement



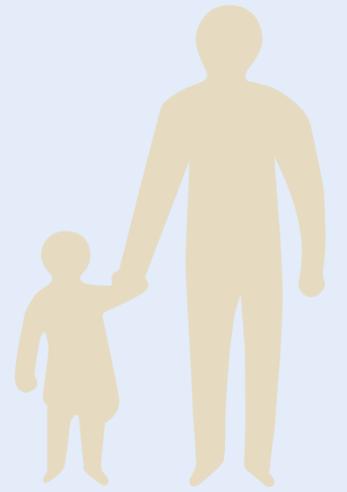
1. Participer à la réflexion sur le logement social;
2. Participer à la réflexion sur l'hébergement touristique et en limiter sa portée pour assurer un plus grand bassin locatif aux résident.e.s du quartier;
3. Participer au comité de concertation concernant Saint-Roch Sud-Est (conciliation, solidarité, recherche de transparence dans les travaux);
4. Faire l'état des lieux concernant les espaces et édifices laissés sans occupation qui auraient le potentiel d'usage;
5. Participer aux rencontres de concertation avec les promoteurs dans le quartier.

# Déplacements, congestion et mobilité active



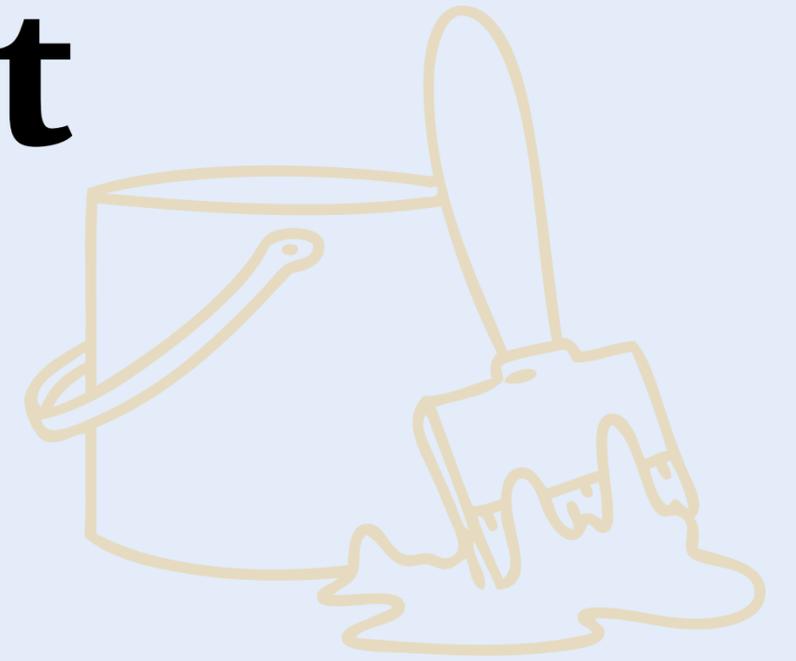
1. Suivre les chantiers du réseau de transport structurant et autres projets de construction (bruit, services maintenus, mobilité, communication, mitigation, représentation des citoyen.ne.s, bon voisinage) afin d'être un canal de communication entre la ville et les résident.e.s;
2. Participer à l'amélioration de la politique sur le déneigement, notamment dans une optique d'accessibilité universelle.
3. Participer à diminuer l'achalandage dans les rues et boulevards du quartier, notamment des poids lourds;
4. Participer aux initiatives visant à faciliter le déplacement à pied ou à vélo toute l'année (ce qui implique aussi d'ajouter des aménagements en ce sens).

# Sécurité et sentiment de sécurité pour tous et toutes



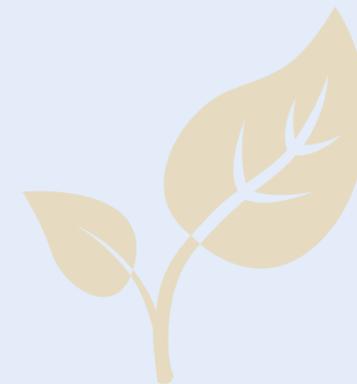
1. Soutenir les initiatives visant à rendre l'environnement plus sécuritaire dans les rues en utilisant l'approche de l'ADS+, soit de penser l'aménagement et la mobilité à partir de la perspective de tous les groupes sociaux (aménager plus de lumières et caméras de la ville, etc.).
2. Soutenir l'amélioration de la sécurité, ainsi que du sentiment de sécurité, dans les déplacements, particulièrement pour les enfants qui se déplacent pour aller à l'école des Berges ainsi que pour les personnes âgées;
3. Suivre l'état des plaintes concernant les lieux dont le sentiment de sécurité est faible ou absent dans le quartier;
4. Soutenir les services et aménagements publics pour tous et toutes dont l'aménagement de toilettes, de jeux d'eau, de bancs et d'abreuvoirs publics;
5. Faire l'état des lieux du sentiment de la communauté du quartier face à la police et aux interventions policières.

# Vie culturelle, sportive et communautaire



1. Soutenir des initiatives en art urbain;
2. Soutenir les initiatives oeuvrant pour la sécurité alimentaire;
3. Soutenir les initiatives donnant accès à la rivière Saint-Charles (baignade, sports nautiques, transport nautique sobre en carbone, etc.);
4. Suivre et participer aux enjeux concernant les personnes marginalisées, l'isolement, l'itinérance, la pauvreté, l'accès aux soins de santé, l'implantation du site d'injection supervisé, les nouveaux.elles arrivant.e.s, les personnes âgées vulnérables;
5. Soutenir les artistes du quartier en publiant sur l'un.e d'entre-eux ou d'entre-elles.

# Gestion des déchets, décroissance et qualité de l'air

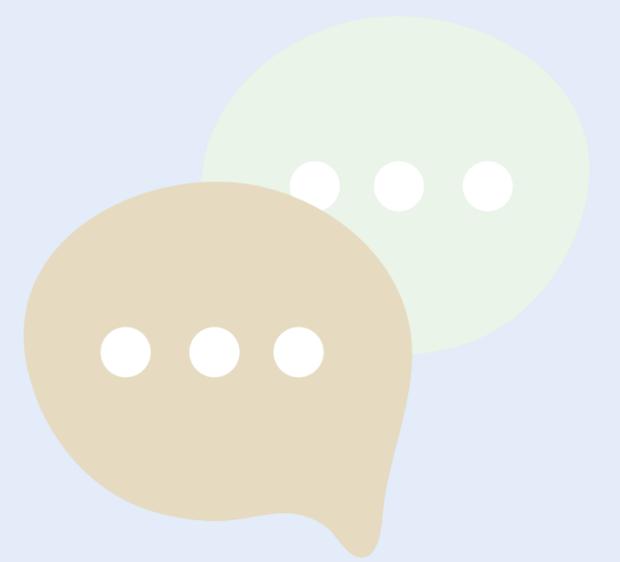


1. Soutenir les initiatives visant à créer des îlots de fraîcheur, des lieux de rencontre, déminéraliser, verdir, créer des liaisons vertes, transformer des espaces sous utilisés pour y créer des jardins et embellir le quartier;
2. Encourager la réduction de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, en lien avec les mégots, les déchets sauvages, les matières résiduelles, le camionnage, les activités du port, et tout autre enjeu pertinent au quartier;
3. Encourager et soutenir l'écocitoyenneté\*, par l'éducation, l'information et la sensibilisation à travers des activités et projets variés.

## Écocitoyenneté

Les citoyen.ne.s acquièrent du savoir-faire et savoir-être permettant de développer leur autonomie et leur pouvoir d'agir afin de contribuer activement à leur milieu de vie, leur communauté, leur environnement. Chaque humain est important, les écocitoyen.ne.s sont ceux et celles qui passent du mode passif à actif, qui sont responsables et qui participent selon leurs propres moyens. La créativité et la collaboration sont essentielles pour surmonter les problèmes collectifs en cours et implanter de nouvelles façons de vivre ensemble et avec notre environnement.

# Participation citoyenne et accès à l'information



1. Utiliser la page facebook du comité de citoyen.ne.s Saint-Roch;
2. Utiliser la base de courriels du comité de citoyen.ne.s Saint-Roch pour faire parvenir les consultations publiques ou les décisions sur les enjeux chauds du quartier;
3. Prévoir suffisamment de temps de parole aux assemblées afin que les citoyen.ne.s s'expriment sur les enjeux qui les préoccupent et assurer un climat de bienveillance et d'inclusivité;
4. Assurer le suivi des demandes et recommandations des citoyen.ne.s;
5. Au moins une fois dans l'année, tenir un débat d'idées pour approfondir un enjeu précis.
6. Faire la promotion d'une carte interactive qui soulève les enjeux des résident.e.s du quartier;
7. Faire de l'autopromotion pour augmenter la présence aux assemblées publiques mensuelles;
8. Attirer des administrateur.rice.s en provenance de milieux diversifiés (arts, affaires, communautaire, ...);
9. Solliciter l'administration municipale afin d'avoir un budget pour de l'autopromotion (tenir des kiosques, affiches, radio, visibilité payante, attractivité à l'assemblée annuelle, etc.);
10. Entretenir des liens avec les organismes du quartier ainsi que des autres conseils de quartier. Soutenir les organismes du quartier en les invitant à présenter leur mission lors des conseils de quartier.

Ce tableau est à titre indicatif. Les projets et les comités peuvent varier.



<b>Axes</b>	<b>Comités de travail</b>
<b>Habitat et accès au logement</b>	Comité de travail concernant Saint-Roch Sud-Est
<b>Déplacements, congestion et mobilité active</b>	Table de concertation vélo des conseils de quartier Table sur la mobilité Accès transports viables
<b>Sécurité et sentiment de sécurité pour tous et toutes</b>	Projet Femmes et mobilité
<b>Vie culturelle, sportive et communautaire</b>	Participation au comité sondage de l'Engrenage
<b>Gestion des déchets, décroissance et qualité de l'air</b>	Comité des marges arrière
<b>Participation citoyenne et accès à l'information</b>	